



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1980-1981

---

10 JUIN 1981

---

**Projet de décret ajustant le budget de l'Education nationale  
de l'année budgétaire 1980  
— REGIME FRANÇAIS —  
crédits à affecter par le Conseil de la Communauté française (1)**

---

## RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE  
L'EDUCATION ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
PAR M. J. VAN GOMPEL

---

---

(1) Voir Doc. Conseil 5-II (1980-1981) n° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

La commission de l'Education et de la Recherche scientifique a consacré sa séance du 10 juin 1981 à l'examen et au vote du projet de décret ajustant le budget de l'Education nationale de l'année budgétaire 1980 — Régime français — Crédits à affecter par le Conseil de la Communauté française.

#### EXPOSE DU MINISTRE

En ce qui concerne le feuillet d'ajustement 1980 de ces mêmes crédits, il s'agit d'une annulation de crédits décidée par les autorités budgétaires nationales et approuvée par l'Exécutif. La raison de l'annulation est le non-utilisation.

#### DISCUSSION GENERALE

La discussion générale ne donne lieu à aucune intervention.

#### DISCUSSION DES ARTICLES

La discussion des articles ne donne lieu à aucune intervention.

#### VOTES

Les articles et l'ensemble du projet sont adoptés par 6 voix contre 2.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des neuf membres présents.

<i>Le Rapporteur,</i>	<i>Le Président,</i>
J. VAN GOMPEL.	M. TROMONT.

---

Ont participé aux travaux de la commission :

MM. Tromont (président); Daulne, Delizée, Goossens, Van Gompel, Ylieff, Gramme, Lernoux, Liénard, van de Put, Brasscur, Humblet, Moureaux et Michel L.

Ont assisté aux travaux de la commission :

M. Hansenne, président de l'Exécutif de la Communauté française, M. Busquin, membre de l'Exécutif de la Communauté française, Mme Dinant, député. Des représentants du cabinet et de l'administration de l'Education nationale.